

## **DISCOURS de Vœux 2026**

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président du Conseil départemental, Cher Jacques  
Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,  
Mesdames les conseillères régionales,  
Mesdames, Messieurs les Maires, Maires-adjoints, élus,  
Messieurs les Présidents de l'Association des Maires et Maires ruraux du Cher,  
Cher Philippe, Cher Denis,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,  
Mon Général, Mon Colonel,  
Mon Commandant, Monsieur le Chef de Brigade,  
Mesdames, Messieurs les Directeurs,  
Mon père Olivier  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs et si vous le permettez,  
Chers amis,

Nous voilà réunis pour cette traditionnelle cérémonie de vœux, et je me **réjouis de votre présence toujours aussi nombreuse. Votre fidélité m'honore et m'oblige...**

**Et elle m'oblige** avant tout à présenter mes remerciements à **Alain MORNAY, Maire de Méreau**, qui met à notre disposition cette belle salle pour notre cérémonie, **qui se veut être un moment de convivialité, une parenthèse humaine dans ce brouillard que nous traversons.**

Chaque année nous formulons des vœux, en espérant toujours que certains d'entre eux puissent se concrétiser...

Alors que pouvons-nous souhaiter pour cette nouvelle année...après une année 2024 difficile, puis une année 2025 qui n'a malheureusement pas su adoucir ses difficultés tant sur le plan national qu'international ?

**L'année 2026 sera-t-elle l'année du redressement ? Nous l'espérons de tout cœur ! Et de tout cœur, je veux vous adresser mes vœux de bonne Santé...**

La Santé étant le préalable à tout le reste... C'est elle qui permet d'appréhender les difficultés avec plus de force, de résistance.

**En évoquant la Santé, je pense particulièrement à nos proches, malades, à ceux qui nous ont quitté au sein de nos familles, nos amis, nos collègues.**

J'ai une pensée particulière pour les Maires, anciens Maires et élus qui nous ont quittés...et malheureusement, la liste est longue.

Sur une volet plus gai, je forme mes vœux de réussite à tous ceux qui jour après jour participent à la construction de la « **France de demain** ».

Je pense à nos artisans, à nos commerçants, nos chefs d'entreprises, nos agriculteurs, nos salariés, nos bénévoles du monde associatif...

**Malgré les difficultés administratives, normatives, sociales et économiques, vous continuez à faire preuve d'une résilience exceptionnelle.**

Mais, il faut le dire, cette résilience a ses limites... À trop tirer sur la corde, il y a un risque de générer du désespoir, du découragement. Or, il est plus que jamais urgent que nous prenions soin d'eux, si nous voulons redresser notre beau Pays.

À ces acteurs, j'ajoute ceux qui ont choisi des vocations aussi bien exigeantes qu'honorables, nos forces de l'ordre « **Policiers/Gendarmes** », nos pompiers, nos soldats et nos soignants...

**À vous, je vous rends hommage et si vous le permettez, au nom de tous les élus et Berrichons du Cher, je vous dis un grand MERCI !**

Enfin, permettez-moi de **vous présenter mes vœux de réussite et d'exprimer mon entière reconnaissance envers vous** : Chers élus !

2026 sera marquée par le renouvellement des conseils municipaux. Certains d'entre vous vont se représenter afin de poursuivre leur action municipale.

D'autres ont décidé de ne pas renouveler leur engagement, à ceux-là **je vous présente toute ma gratitude pour le travail que vous avez effectué, avec dévouement, passion et altruisme...**

**Ils méritent nos applaudissements.**

Il est vrai qu'avec le recul de nombreux mandats **celui de 2020-2026** aura été l'un des plus complexe, l'un des plus difficiles à exercer :

Souvenez-vous, **ce mandat a commencé avec la crise sanitaire du COVID-19**, s'y est ajouté la crise énergétique et financière (*avec la guerre en Ukraine*)... Sans compter l'impact que peut provoquer l'instabilité gouvernementale sur les projets des collectivités locales avec les diminutions répétées des dotations, de la fiscalité locale, **bouleversée par la suppression de la Taxe d'habitation...**

Mais plus globalement, les élus locaux ont été freiné par des injonctions contradictoires, ainsi que par les complexités administratives et normative, que nous essayons au Sénat de juguler, mais j'y reviendrai.

En delà de ces éléments perturbateurs nationaux, **les élus doivent également gérer les rapports humains et tenter tant bien que mal de préserver une cohésion au sein de leur conseil municipal...**

C'est cette problématique souvent minimisée, mais loin d'être facile...Il suffit d'observer **les raisons évoquées par les maires et les conseillers municipaux qui ont présenté leur démission pour s'en rendre compte, dont le nombre a été plus élevés pendant ce mandat.**

Heureusement, cela reste marginal ! Lorsque je vais à la rencontre de mes collègues maires, je vois des équipes soudées partageant le même objectif : servir leurs administrés.

**[Silence]**

J'en viens désormais aux collègues qui ont décidé de se représenter ou ceux qui se présente pour un premier mandat...**Je vous apporte tous mes encouragements...**

Le mandat de Maire reste le plus beau des mandats, riche sur le plan humain. C'est pour cela que le maire reste l'élu préféré des Français (65%).

Comme les pompiers, les policiers, les gendarmes et les urgentistes, vous êtes en premières lignes aux côtés de nos concitoyens, l'ultime rempart dans une société de plus en plus fracturée. **Mais on ne peut pas tout faire reposer sur la commune.**

Pour autant, on lui demandé de gérer des choses qui sont hors de son champ de compétences : crise COVID, Gilet Jaunes, etc. **Ceci alimente une perte de sens de votre mission, laquelle n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur.**

Pour ces élections municipales de 2026, lesquelles se tiendront **le 15 et le 22 mars**, à la demande de l'Association des Maires Ruraux de France, le Parlement a  **voté une modification du mode scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants.**

Elles se dérouleront désormais au scrutin de liste proportionnel paritaire à 2 tours.

**Pour ma part, avant ce dernier mandat municipal, je n'y étais pas favorable.**

Mais les expériences récentes — *marquées par un manque de cohésion dans certains conseils municipaux, des maires parfois mis en minorité, et une montée des contestations* — m'ont conduit à reconsidérer cette position.

**Trop souvent, un maire se retrouve fragilisé pour avoir simplement assumé ses responsabilités, victime du « *Tirs au Pigeons* ».**

**Cette évolution n'est toutefois pas sans contraintes** : elle nécessitera un important travail de pédagogie, car tout bulletin comportant un ou plusieurs noms rayés sera nul.

De plus, dans certaines communes, atteindre la parité sera complexe et impliquera parfois des choix difficiles, notamment parmi les élus sortants.

Mais je ne doute pas que **l'esprit collaboratif** permettra de trouver les bonnes solutions pour ce moment important de la vie démocratique.

**Il s'agit tout de même du choix des élus de proximité par excellence ! Et la proximité, évoquée par tous est devenue une nécessité.**

Il est vrai que, dans notre société du virtuel, dominée par les réseaux sociaux, les tweets, déshumanisant le dialogue au profit de la polémique et la violence des mots – souvent anonyme, **vous, maires et futurs maires, apparaissez comme un repères essentiels, une présence et une écoute précieuse nos concitoyens...**

**Vous êtes dans la vraie vie !**

**N'est-ce pas Tocqueville qui indiquait que** : « *C'est dans la commune que réside la force des peuples libres et si le pouvoir vient d'en haut, la confiance vient d'en bas* ».

Je vous souhaite donc une belle réélection pour les uns, une belle élection pour les autres, des scrutins apaisés, et que **nos concitoyens se mobilisent nombreux pour cette échéance essentielle à nos communes, reflet de la diversité de nos territoires et de l'unité de notre République.**

Une chose est certaine, **vous pourrez compter sur l'appui de vos associations représentatives**, qu'il s'agisse de l'Association des Maires ruraux et son président **Denis DURAND** ou de l'Association des Maires du Cher et son président **Philippe MOISSON**, ainsi que l'équipe qui l'accompagne Emmanuel et Delphine, à qui je souhaite une bonne année.

**De ces élections, découleront, dès la mise en place des conseils municipaux, le renouvellement des communautés de communes.**

Je leur souhaite une bonne installation, que chacun y trouve sa place dans l'intérêt du territoire intercommunal.

Quelques mots pour notre beau département le Cher, **qui, sur le plan géographique est le Cœur de la France.**

Que dire de notre terre, faite d'équilibres et d'exigences, à la fois paisible et impétueux, sage et audacieuse, comme les méandres de la rivière qui lui a donné son nom.

Ce département dont d'aucuns disent que « ***l'on y vient à reculons, mais on y part en pleurant*** ».

**Et bien moi, je l'aime ce département, et je sais que vous l'aimez.** Mais cette amour, ne doit pas nous rendre aveugle !

Nous faisons face à de véritables défis, parmi eux :

- **Le défi démographique** – Dû entre autres à une politique familiale abandonnée ;
- **Le défi de l'accès au soin**, un enjeu majeur ;
- Et le **défi budgétaire** :

Il est vrai que comme 30 % des départements français, nos dépenses sociales, imposées par l'État, représentent aujourd'hui plus de 60 % de votre budget. Cela, conjugué à des ressources en baisse, alors même que nos obligations demeurent — routes, collèges, protection de l'enfance — fait du **Département la collectivité la plus fragilisée financièrement.**

Le Sénat, représentant des collectivités, reste à vos côtés pour vous aider à garder le cap.

Je veux d'ailleurs dire « **MERCI** » aux conseiller(ère)s départementaux pour votre engagement et votre souci constant de proximité.

Merci également à nos conseillères régionales, Jacqueline Champion et Laurence Renier, pour votre travail à la Région, **pour le relais de nos préoccupations et pour la défense des dossiers du Cher et pour faire mieux et faire plus en matière de solidarité interdépartementale, qui reste une priorité !**

Et il y a un autre défi : **l'accès aux mobilités**, ferroviaire en particulier.

**Je sais que j'évoque ici un marronnier, mais je l'assume !**

Si, dans ma vie, je n'avais choisi que les combats gagnés d'avance... eh bien, **je ne serais sans doute pas devant vous aujourd'hui — et vous auriez sans doute un discours beaucoup plus court !**

Alors oui, notre association « **TGV et Mobilités Ferroviaires Grand Centre Auvergne** » continue son combat.

Et je vais vous surprendre... nous avançons !

D'abord sur le **POLT**. Aux côtés de l'association **Urgence POLT**, nous avons mené bataille pour la modernisation de la ligne ; ce n'est pas du rêve, c'est du concret !

Quant à la **ligne POCL**, cette fameuse ligne à grande vitesse dont on parle depuis si longtemps que certains ont fini par s'essouffler à attendre... **eh bien, je vais vous surprendre : le projet est toujours vivant !**

**Dominique Bussereau, ancien ministre des Transports, président de Ambition France Transports**, a encore récemment affirmé que le POCL se ferait tôt ou tard, puisque la saturation de l'axe Paris-Lyon est inévitable.

**Mais j'ai une petite nouveauté à vous dévoiler :**

Jusqu'à récemment, on nous reprochait le coût du projet. Mais je me suis rendu au ministère des Transports pour déposer une idée qui n'avait encore jamais été étudiée jusque-là.

Le POCL a toujours été pensé pour un départ depuis la gare d'Austerlitz, ce. **Ma proposition ?** Profiter d'un tronçon TGV déjà existant entre Paris et Le Mans, ce qui pourrait permettre de ***réaliser de sérieuses économies en partant de la Gare Montparnasse, puis en suivant l'A10 jusqu'à Orléans.***

**Et bonne nouvelle : cette proposition est actuellement à l'étude par le ministère, en collaboration avec un cabinet de tierce expertise.**

Autrement dit, le projet vit, il avance, et nous continuons vaillamment à le défendre **et comme vous le savez : « à Cœur Vaillant rien d'impossible » - selon la devise de Jacques CŒUR.**

Chers Amis, permettez-moi d'aborder désormais le **Sénat.**

**L'histoire est assez drôle !**

Avant, lorsque j'évoquais le rôle du Sénat, que ce soit dans mes vœux ou dans mes différentes prises de parole, j'avais cette petite voix dans ma tête qui me disait :

**« Bon Rémy, va falloir argumenter, surtout pour ceux qui pensent que le Sénat ne sert à rien...ou qu'il faut le supprimer »**

Mais depuis que l'Assemblée nationale est devenue une véritable pièce de théâtre — *entre ses rebondissements quotidiens et ses affrontements verbaux qui feraient*

*passer les fourberies de Scapin pour de simples bavardages — j'ai le sentiment de ne plus trop devoir me soucier des sceptiques.*

La « **Commedia dell'Arte** » peut amuser un temps, avec ses masques, ses invectives et ses intrigues rocambolesques... **mais au fond, ce spectacle est regrettable et désolant, ne remplace pas le sérieux du débat.**

**Et c'est là que le Sénat reprend toute sa place** : un lieu où l'on peut réfléchir, peser les mots et les décisions, loin des feux de la rampe, mais avec ce souci de l'exigence dans la préparation et la rédaction de la loi afin qu'elle soit ancrée dans le réel. **Ou comme je le dis à mon équipe, IL FAUT ECRIRE LA LOI A L'ENCRE DU TERRAIN.**

Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des actions menées, mais je souhaite simplement souligner que la session parlementaire écoulée a été marquée par une **activité législative soutenue, dans laquelle le Sénat a joué un rôle essentiel.**

Il a agi comme un moteur, en se montrant force de proposition à travers de nombreuses initiatives que j'ai eu l'honneur de soutenir, et pour certaines, de porter ou de co-rédiger.

- C'est notamment le cas de la **loi de lutte contre le trafic de stupéfiants**, un fléau qui gangrène notre pays et notre jeunesse. Grâce à cette loi, élaborée au Sénat, nous avons équipé nos forces de l'ordre et nos instances judiciaires des outils nécessaires pour lutter efficacement contre ce crime organisé.
- C'est également **la loi sur l'amélioration de l'accès aux soins**. Face à l'aggravation des inégalités territoriales, ce texte propose d'encadrer la liberté

d'installation dans les zones déjà bien dotées, tout en instaurant une obligation de proposer des consultations dans les territoires prioritaires.

Cette loi, nous l'avons adoptée en mai dernier, mais nous attendons désormais que l'Assemblée nationale l'inscrive à son agenda.

**En matière de simplification administrative** ; autre et vaste sujet ! Là encore, beaucoup en parlent, mais peu agissent réellement.

J'ai porté une proposition de loi visant à renforcer et sécuriser le pouvoir de dérogation préfectoral.

Celle-ci a été largement adoptée au Sénat.

Si elle n'a pas encore été examinée à l'Assemblée nationale, le Gouvernement s'en est emparé puisque des décrets ont été publiés le 30 juillet dernier pour élargir le champ d'action de ce pouvoir, notamment face aux normes émanant des services ou agences nationales et locales (ARS, Agence de l'Eau, Ademe, etc.), mais aussi dans les domaines sportifs et environnementaux.

Ces décrets sont une reconnaissance gouvernementale et un premier aboutissement concret.

**L'objectif est clair** : faire confiance à l'intelligence des territoires, des élus et des préfets, pour adapter les normes aux réalités locales et agir plus efficacement au service de nos concitoyens.

C'est ce que j'appelle la **Simplification du dernier « Km »**

Le travail parlementaire est souvent perçu comme abstrait, mais là, nous avons du concret :

Grâce aux décrets issus de mon initiative, **la préfecture du Cher a pu intervenir plus rapidement sur des dossiers précis.**

- ***L'implantation de la 4G à Nançay (il y avait un problème avec l'ARS)***
- ***Une dérogation encore pour limiter les dégâts causés par les castors sur plusieurs exploitations agricoles à Groises.***

Pour ne citer que ces exemples...

Désormais, ce pouvoir de dérogation est élargi ! Et je ne peux qu'inviter les élus à saisir le préfet si besoin.

**C'est du concret, mais le chemin est encore long car** dans notre pays, subsiste une montagne de normes absurdes, résistantes à toute simplification – comme on dirait dans Astérix et Obélix, ***“une montagne d'irrésistibles normes”***.

### **Quelques exemples :**

- L'impossibilité de construire une maison supplémentaire sur une exploitation agricole.
- L'obligation d'effectuer des travaux considérables sur un complexe sportif lorsqu'une équipe accède à une division supérieure.
- La difficulté à transformer des bâtiments vacants (commerciaux, industriels ou agricoles) en logements.

Sur ce même volet, j'avais été nommé Président d'une commission spéciale sur le Projet de loi dit « **Simplification de la vie économique** », un texte de loi que nous avons examiné en 2024 et que nous venons tout juste de conclure en CMP à cause des tumultes gouvernementaux et de l'Assemblée nationale, **mais celle-ci a été conclusive**

Je ne vais pas présenter tout son contenu, mais simplement évoqué quelques points majeurs

A commencer par le dispositif dit « **Test PME** ». C'est très important pour nos entreprises, car il vise à faire en sorte que les normes applicables aux PME fassent l'objet d'expérimentations avant d'être généralisées. Le Test PME permettra aussi **de mieux anticiper les coûts, les charges et les effets opérationnels des textes de loi.**

**Dit comme ça, c'est du bon sens, mais un « bon sens » qui n'existait pas dans la loi !**

Sur les **ZFE (zones à Faibles émissions)** – Notre vision au Sénat était tout simplement de faire respecter le principe de libre administration des collectivités territoriales, c'est aussi ce que nous demandons sur le **ZAN (Zéro Artificialisation Nette)**.

Dans nos négociations avec les députés, en CMP (Commission Mixte Paritaire), nous avons maintenu la suppression des ZFE ; ces zones qui empêchaient tous ceux qui ont des véhicules diesel ou hors Crit-air d'accéder aux Grandes villes.

**Ce jeudi, au Sénat, je présenterai les conclusions de la CMP.**

Mon objectif reste de simplifier, moderniser et rendre notre administration plus efficace, en donnant aux territoires les moyens d’agir concrètement pour leurs habitants et aux entreprises de la souplesse.

Chers amis, naturellement, je ne peux m’empêcher d’avoir un mot **pour le monde agricole**.

Vous le savez, nos agriculteurs et agricultrices traversent une succession de crises — et **pas de celles qu’on règle avec un simple coup de semoir**.

- *Une nouvelle crise sanitaire avec la **Dermatose nodulaire contagieuse (DNC)** pour les éleveurs.*
- *Des récoltes catastrophiques dans les zones intermédiaires, notamment dans le Cher.*
- *Une chute vertigineuse des prix mondiaux, revenus à leur niveau de 1981, pendant que les charges, elles, ont pris l’ascenseur, se multipliant X3, X4*

Et, pour couronner le tout, les droits de douane décidés par Donald Trump, qui pénalisent nos exportations.

**Résultat :** pour la première fois, notre balance commerciale agricole est déficitaire.

- ***Quelle autre profession accepterait durablement une telle situation ?***
- ***Quelle autre profession pourrait tenir ainsi, année après année ?***

Et ensuite, on feint de s’étonner que, dans notre pays, nous ayons trois suicides d’agriculteurs tous les deux jours.

**C’est une tragédie. Et c’est une alerte !**

Je pensais qu'après le mouvement des agriculteurs de 2024 — « **ON MARCHÉ SUR LA TÊTE** » — et les promesses du gouvernement de Gabriel Attal, les choses allaient avancer. Mais comme le disait Jacques Chirac : « **Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent et y croient.** »

À cela s'ajoute le mépris de la Commission européenne, de Mme von der Leyen, **qui fait la sourde oreille aux femmes et aux hommes qui se lèvent tôt pour nous nourrir, en souhaitant imposer un accord UE-MERCOSUR** que nous ne voulons pas. Et il faut le dire, même si les choses ont un peu évolué depuis, cet accord avait reçu l'aval du Président Macron il y a quelques mois.

Au Sénat, nous avons voté une résolution contre cet accord, car c'est une injustice flagrante pour nos agriculteurs et un manque de respect pour nos consommateurs : importer davantage de volailles, de viande bovine, nourrie aux hormones, de soja OGM interdits chez nous — c'est le fameux « **deux poids, deux mesures** ».

**On peut toutefois se réjouir aujourd'hui du rétropédalage des députés européens et la saisine de la Cour de justice de l'UE, ce qui gèle le processus de ratification ; Mais pour combien de Temps ?**

Au Sénat, nous n'avons pas attendu pour agir pour nos agriculteurs.

Il y a un an, Nous avons adopté la proposition de loi Duplomb, votée également à l'Assemblée nationale, pour libérer nos agriculteurs d'entraves normatives inutiles en :

- Permettant au Gouvernement de relever les seuils de déclaration, enregistrement et autorisation s'agissant des installations classées pour la

protection de l'environnement (ICPE) en matière d'élevage bovin, porcin et avicole ;

- En déclarant d'intérêt général majeur les retenues de substitution à finalité agricole, ou encore en **permettant des dérogations encadrées** à l'interdiction franco-française de certains produits phytosanitaires autorisés ailleurs en Europe —

Dit plus simplement : **Arrêtons de nous tirer une balle réglementaire dans le pied !**

Quoi qu'il en soit, le Sénat restera aux côtés de nos agriculteurs, éleveurs, arboriculteurs, viticulteurs — **bref, aux côtés de celles et ceux qui nourrissent la France pendant que d'autres nourrissent surtout les normes.**

### **Concernant l'Environnement et la Prévention des Inondations.**

Face aux inquiétudes croissantes des élus locaux, j'ai été chargé une mission d'information sur la compétence GEMAPI — Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations — afin d'évaluer les impacts de sa mise en œuvre. L'État a transféré la gestion des digues domaniales aux communautés de communes... sans transférer les moyens financiers.

Dans le Cher, par exemple, pour les digues de Loire de Cuffy à Belleville, ce transfert représente plusieurs dizaines de millions d'euros et menace la capacité d'investissement local dans d'autres domaines essentiels à la vie quotidienne.

**Ceux qui me connaissent, savent que je déteste les rapports sans suite ;** alors naturellement j'ai déposé une proposition de loi intégrant nos recommandations

afin de rendre la compétence GEMAPI plus claire, plus soutenable et surtout mieux financée.

**Autre avancée concrète** : nous avons enfin réussi à assouplir la gestion des compétences « eau et assainissement », en mettant fin à leur transfert obligatoire aux intercommunalités prévu en janvier 2026. **Il était temps**. Cela faisait cinq ans que nous le demandions.

Nous avons également avancé sur le statut de l'élu local, avec une meilleure reconnaissance de leur engagement :

– **meilleure conciliation entre vie personnelle, professionnelle et exercice du mandat,**

– **sécurisation juridique de la prise illégale d'intérêts,**

Cette production législative est le reflet d'un Sénat à l'écoute, soucieux de répondre aux véritables besoins de nos territoires.

Mais un défi majeur a dominé la fin d'année : **voter un budget pour la France** — et, accessoirement, **éviter que la maison brûle pendant qu'on débat de la couleur des rideaux.**

**Un budget qui s'annonçait encore plus difficile à monter qu'un meuble IKEA (Malhuret)**

L'année 2024 a vu la France battre un triste record, avec un déficit public de 5,8 % du PIB — le plus lourd de la Ve République hors période de crise.

La dette publique dépasse désormais 3 400 milliards d'euros. Et si rien ne change, le coût annuel des intérêts de la dette dépassera 100 milliards d'euros par an en 2029 — l'équivalent des budgets de la Défense et de la Sécurité.

**Autrement dit, on pourrait bientôt choisir entre payer les intérêts... ou assurer notre sécurité.**

Dans un monde instable, souvent tragiquement conflictuel, cette fragilité financière est un risque stratégique. Elle compromet notre souveraineté, notre crédibilité, notre capacité d'action et notre devoir de transmission envers la jeunesse, qui mérite mieux que de porter demain le poids des renoncements d'hier.

Le Sénat a pleinement pris la mesure de cette urgence. Nous avons engagé les travaux préparatoires au budget 2026 dès le mois de mai, avec une ligne claire :

***– réduire les dépenses de fonctionnement de l'État plutôt qu'alourdir les prélèvements,***

***– refuser que les collectivités locales soient les variables d'ajustement.***

Car les chiffres sont sans appel : depuis trente ans, la dette des collectivités reste stable. Les élus locaux font leur part. Ce n'est pas à eux de payer les dérives de l'État central.

C'est pourquoi, le Sénat a proposé de réduire à 2 milliards d'euros l'effort demandé aux collectivités au lieu de 5, ce que par ailleurs, Matignon nous a récemment garantie.

Néanmoins, sur la loi de finances, permettez-moi d'y apporté quelques éclaircissement, **car j'ai tout lu sur le sujet, notamment un gouvernement qui**

**voulait se défausser sur le Sénat, en indiquant qu'il n'a pas souhaité trouver un accord...**

Comment voulez-vous qu'on puisse se mettre d'accord en CMP avec l'Assemblée nationale sur un budget qui est en total déconnection avec les urgences d'une nation surendettée.

Pendant que les États-Unis, la Russie et la Chine tentent de se partager le monde et ses richesses au détriment de l'Europe, la France décourage ses forces vives. Je dirais même que certains démagogues découragent la France en proposant de « **travailler moins pour gagner autant — et/ d'imposer plus pour dépenser plus** ». C'est, semble-t-il, la devise officieuse de cet exercice budgétaire.

Les effets économiques de ce marchandage entre le Premier Ministre et le Parti socialiste sont catastrophiques : abandon de la réforme des retraites, surenchère fiscale en jouant, sans vergogne, à « **qui veut taxer des millions ?** » et « **qui veut dépenser toujours plus** » — on se croirait presque dans un jeu télévisé, mais ce n'est pas du divertissement, **c'est notre avenir, celui de nos enfants et petits-enfants.**

***On stabilise le naufrage — on évite la dissolution — mais à quel prix ?***

C'est une victoire d'apparence pour le gouvernement, mais une défaite collective.

Certains disent : « **C'est mieux que si ça avait été pire.** » Peut-être. Mais un mauvais budget reste un mauvais budget, même avec une jolie couverture.

Alors au moment où je vous parle, nous attendons au Sénat ce nouveau budget, Et nous reprendrons nos même boucliers de défenses, pour nos territoires et nos entreprises...Et ce même si désormais, l'affaire se soldera par l'usage du 49-3.

**Cessons ces feuilletons, digne d'une série Netflix, et ayons le courage d'affronter les enjeux de notre Pays.**

**(Silence)**

Chers amis,

Tout ce travail au Sénat, dont je viens de vous en présenter une partie, n'auraient pu voir le jour sans l'aide et l'accompagnement de mes collaborateurs : **Samir, Émilie et Laure.**

**Merci pour votre aide précieuse, votre fidélité et votre dévouement, non seulement envers moi, mais surtout pour l'ensemble des territoires du département.**

Comme vous le savez, le renouvellement de la moitié du Sénat aura lieu en septembre prochain, et le Cher est concerné.

J'ai bien noté que la plupart des maires annoncent leur candidature — ou non — deux à trois mois avant les élections municipales.

Je vous propose de faire de même : je m'exprimerai en juillet prochain. Cela évite un campagne trop longue, sachant que, personnellement, je suis en permanence sur le terrain.

Nous sommes en période de vœux, et je remercie tous ceux qui m'ont souhaité sincèrement une bonne année et une bonne santé. **Je veux leur dire que je vais très bien — et pour les plus impatients, j'ajoute que je suis encore plus en forme qu'en 2020, et même qu'en 2014... (Sourire)...**

**[Arrêt]**

Chers amis,

Après deux quinquennats du président Macron et une dissolution ratée, ***que pouvons-nous souhaiter pour 2026 ?***

Je crois que nous pouvons, surtout, souhaiter de retrouver ce qui a toujours fait la force de la France : **l'unité, la cohésion, et l'envie d'avancer ensemble.**

**Pour cela, il faut sortir de la facilité de la critique permanente, exercice de formes, et se concentrer sur l'exercice de fonds en proposant des solutions.**

Nous devons restaurer la confiance et retrouver de la stabilité.

Pour cela :

- Il faut dire la vérité aux Français, sans démagogie ni populisme, mais avec courage et clarté :
- Remettre de l'ordre dans nos comptes et dans nos rues ;
- Redonner toute sa valeur au travail, pour que le travail paie, que l'effort soit reconnu, et que la solidarité reste un filet de sécurité, pas une rente;
- Encourager l'initiative, simplifier l'action publique, protéger mieux — et surtout protéger plus justement.

C'est ainsi que l'on relancera la croissance et que l'on redonnera de l'espérance...

Et ce même si les équilibres géopolitiques sont bousculés (en Ukraine, au Moyen-Orient, au Groenland), n'oubliez pas que **l'histoire nous enseigne que les périodes de transition sont aussi des périodes d'opportunités** qu'il nous faut saisir en nous appuyant sur **l'intelligence collective**, sur la responsabilité des peuples, **et sur cette capacité humaine à choisir le dialogue et la concertation plutôt que la violence afin que la sagesse préside**

Je comprends vos inquiétudes — pour vos familles, pour vos enfants, pour l'avenir. Elles sont légitimes ! Mais elles ne doivent jamais nous paralyser.

Jean-Paul II disait : « **N'ayez pas peur !** »

En effet, la France a traversé bien des tempêtes au cours de son histoire. Elle s'en est toujours relevée grâce à **sa résilience, à son courage, à sa capacité à se rassembler quand l'essentiel est en jeu** ; grâce à un sursaut de la Nation

**Le pessimisme n'est pas un destin, c'est un récit !**

Et ensemble, nous pouvons en écrire un autre. N'est-ce pas le Général de Gaulle, , qui disait : « **L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare.** »

Chers amis,

La France et le Cher sont faites de contrastes assumés, d'équilibres subtils, de fidélités profondes, et de nombreux atouts ! **C'est un Pays et une terre qui façonnent ceux qui y vivent et doivent inspirer ce qui les servent.**

Alors, Vive la France, Vive le Cher...Bonne année à vous...Et que la Force soit avec vous.

Je vous remercie !

.....

Et pour reprendre l'esprit de Georges Sand, dont nous travaillons pour son entrée au Panthéon ; Elle qui savait mieux que personne que les grandes idées naissent souvent autour d'une table, je vous propose de prolonger ce moment par le verre de l'amitié...**Après tout, les meilleures conversations commencent rarement à la tribune... mais très souvent autour d'un verre.**